

Liste supplémentaire des Rapports qui doivent être faits au Lieutenant-Gouverneur, etc.—Suite.

Date de la loi ou Résolution.	Officier ou Corporation, et nature du Rapport.	Autorité.	Page.	Quand doit être fait le rapport.
	SOUS L'AUTORITÉ DES ACTES DE LA LÉGISLA- TURE DE QUÉBEC, 31 ^e VICTORIA, 1868.			
1868, 24 Février	Distribution des Statuts.—Rapport, par l'imprimeur de la Reine, des exemplaires distribués depuis la dernière session, les dépenses encourues, avec le nombre de ceux qui lui restent en mains.—(Ce rapport devra être fait en triplicata).	31 Vic., c. 6, sec. 11.	19	Avant l'ouverture de chaque session.
1868, 24 Février	Département du Trésor.—Toutes les institutions et tous les établissements soutenus par des allocations publiques : leur compte détaillé des deniers qu'ils ont reçus, dépensés et p. acés.	31 Vic., c. 8, sec. 31.	32	Annuellement ou avant le 31 Juillet.
1869, 24 Février	Inspecteurs des prisons, hôpitaux et autres institutions.—Rapport sur l'état, condition et administration des différentes asiles, hôpitaux, prisons et institutions soumis à leur inspection.	31 Vic., c. 23, sec. 15.	62	Avant le 10 ^e jour de Février de chaque année.
1868, 24 Février	Les Sœurs de Charité de l'Hôpital-Général de Montréal.—Un état détaillé de toutes les propriétés qu'elles possèdent sous l'autorité de cet acte, et tous les revenus qui en proviennent.	31 Vic., c. 56, sec. 4.	154	Annuellement.
	SOUS L'AUTORITÉ DES ACTES DE LA LÉGISLA- TURE DE QUÉBEC, 32 ^e VICTORIA, 1869.			
1869, 5 Avril....	Le Trésorier de la Province.—Rapport sur la suffisance des cautionnements fournis par les officiers de la province.	32 Vic., c. 9, sec. 11.	23	De temps à autre.
1869, 5 Avril....	Sociétés de Colonisation.—Certificat assermenté (à être transmis au commissaire de l'agriculture) des sommes payées par leurs membres, avec rapport de leurs opérations durant l'année et un état détaillé de leurs recettes et dépenses.	32 Vic., c. 14, sec. 11.	41	Annuellement.